

Cas de conscience



Selon la définition, le cas de conscience est une question désagréable, souvent gênante mais aussi essentielle pour une certaine décision, qui se pose dans une situation difficile. Le terme allemand «Gretchenfrage» que l'on pourrait traduire par «cas de conscience» a été «inventé» par Johann Wolfgang von Goethe. Dans «Faust», le personnage de Marguerite pose la question suivante à Heinrich Faust: «Eh bien, dis-moi, comment fais-tu avec la religion? Tu es un homme d'un cœur excellent, mais je crois que tu n'as guère de piété.» Faust évite de répondre et se contente de poser des questions à son tour. Gretchen (diminutif de Marguerite) finit par abandonner.

La NZZ am Sonntag titrait récemment sur la «Gretafrage», replaçant ainsi le dilemme précité dans un contexte actuel. Greta Thunberg, 16 ans, avait spécialement fait le voyage pour se rendre au Forum de Davos et en appeler à la conscience des puissants de ce monde. Elle l'a fait en des termes simples, mais qui en disaient long. «La maison brûle» et la solution serait facile à comprendre a-t-elle ainsi déclaré. Il faut cesser les émissions de gaz à effet de serre. On pourrait donc formuler ainsi le cas de conscience de Greta: «Que font les puissants et les riches de ce monde pour éteindre le feu?» La/les réponse(s) des puissants et des riches à Greta, sous les applaudissements: «Tout ce qui est en notre pouvoir». Cela n'est pas sans rappeler Faust. Au fond, nous savons tous que Greta a raison avec son diagnostic. Et nous sommes sans doute aussi nombreux à savoir ce qu'il faudrait faire pour y remédier. Et pourtant, rien ne change. Dans un pays aussi prospère que la Suisse, nous sommes nombreux à installer des panneaux solaires sur les toits et à nous chauffer à l'énergie géothermique. Mais cela ne nous empêche pas d'avoir un SUV de 300 CV ou plus dans le garage. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous n'atteindrons jamais nos objectifs climatiques 2020. La Conférence sur le climat de Katowice l'a une nouvelle fois confirmé. Nous sommes tellement tenus par le dilemme du prisonnier que nous préférons risquer le worst case plutôt que d'agir. Qu'est-ce qui ne va pas?

Les humains sont des égos

La doctrine nous fournit une indication à ce propos. La théorie des jeux est une branche de la théorie mathématique qui tente de modéliser des situations de décision dans lesquelles plusieurs personnes sont impliquées. Le dilemme du prisonnier s'intéresse à une situation dans laquelle deux suspects sont emprisonnés séparément et ont le choix de se taire ou de dénoncer leur complice lors des interrogatoires. Le shérif qui les interroge n'a pas de preuves, mais seulement des soupçons. Les prisonniers finissent par adopter un comportement «individuel rationnel» et se dénoncent mutuellement.

Leur comportement est individuel (dans le sens de chacun pour soi) et rationnel, car aucun d'entre eux ne veut risquer d'être dénoncé et de payer seul les pots cassés, juste parce qu'il s'est tu. S'il savait que l'autre se tait également, il l'aurait vraisemblablement fait lui aussi. Mais ainsi tous deux choisissent la variante qui leur nuit davantage (collectivement) que toute autre combinaison de dénonciation et de non-dénonciation. Au plan collectif (c.-à-d. pour la société), il serait rationnel de se taire. Le shérif n'aurait aucun élément à charge et devrait sans doute les libérer. Le comportement individuel rationnel est malheureusement très humain. La motivation est évidente. Je veux bien faire des efforts ou contribuer à un objectif supérieur, mais seulement si les autres en font de même. Si personne ne peut me le garantir, je ne fais rien, moi non plus. Fondamentalement, l'être humain n'est pas altruiste et malgré sa grande intelligence, il n'est pas prêt à contribuer à un objectif qui n'est atteignable que si tous apportent leur pierre à l'édifice. Mais qui peut lui garantir que les autres feront leur part? Dans ce cas il préfère s'abstenir plutôt que d'être le seul à contribuer. C'est aussi notre dilemme environnemental. Sans doute le cas de conscience le plus important, mais pas le seul de notre époque actuelle.

Greta pourrait y arriver...

Les comportements individuels rationnels, mais collectivement nuisibles (pour la société) débouchent toujours sur le même schéma de questions-réponses. Pourquoi dois-je trier mes déchets si mon voisin ne le fait pas? Ma contribution isolée n'est que clopinettes. Pourquoi devrais-je prendre les TP, si d'autres se rendent gaiement au travail en voiture? Si je suis le seul à renoncer à la voiture, cela ne résoudra pas le problème des embouteillages et les émissions de CO₂ ne baisseront pas. Pourquoi devrais-je renoncer à manger du bœuf, si je suis le seul de la famille disposé à le faire? Ma contribution ne réduirait en rien la production de méthane. Outre la contribution ridicule infime à des objectifs supérieurs qui résulte de notre renonciation modeste à certaines choses, nous sommes également empêchés par notre paresse. Qui prend encore le train de nos jours pour aller passer trois semaines de vacances à la mer? Pratiquement personne, soyons honnêtes. Mais attention! Greta a voyagé plus de trente heures en train au départ de la Suède pour une brève intervention au Forum de Davos? Cette jeune fille si particulière souffre du syndrome d'Asperger, qui peut également entraîner des défaillances de l'interaction sociale et de la communication. Il suffit de lire l'un de ses tweets pour se convaincre du contraire. Elle est cohérente jusqu'au bout des ongles et met en plein dans le mille. Sans compter, qu'elle a en outre déclenché une toute autre discussion: la jeunesse actuelle est-elle finalement plus politisée que nous le pensions? L'impuissance de nos générations vieillissantes face à l'innocence de la jeunesse se manifeste quand celle-ci descend dans la rue pour un avenir qui en vaut la peine. Doit-on la sanctionner pour cela ou la féliciter, faut-il l'interdire ou l'encourager? Ne s'agit-il pas uniquement pour

Cas de conscience

eux de faire l'école buissonnière? Quoi qu'il en soit, nous recommandons à nous intéresser à l'avenir lointain - les «enfants» soient loués!

...ou les diktats

Nous léguerons une immense fortune à nos descendants, plus que jamais auparavant dans l'histoire de l'humanité, nous dit-on. Notre génération se porte mieux que n'importe quelle autre avant elle au plan matériel. Certes, cela ne concerne pas tout le monde, mais quand même une population de plus en plus nombreuse. Mais qu'en est-il de l'état de notre planète que nous léguerons également? Qu'en est-il de la montagne de dettes sur laquelle nous avons bâti notre prospérité et de son augmentation à crédit que la politique utilise pour des cadeaux électoraux ou des redistributions? Nous la léguerons également à nos descendants. L'éducation serait la clé pour un avenir meilleur ne cessons-nous d'affirmer, nous les anciens. Mais qui va aller à l'école ou commencer une formation fastidieuse s'il est déjà très endetté avant même d'entrer dans la vie active? Un cas de conscience dont la réponse est: personne. Et qui paiera alors nos retraites? Nous aurions tout intérêt à prendre au sérieux nos futurs financiers, car sans retraites nous ne prendrons plus l'avion pour partir en vacances et ne sillonnons plus les océans sur des navires de croisière. Sans «diktat», nous n'aurions sans doute même pas de catalyseurs dans les moteurs à essence actuels. Aucune personne individuelle rationnelle n'aurait été prête à dépenser de l'argent pour cela. Mais leur introduction obligatoire ne nous a pas laissé le choix. Pourquoi la politique ne nous dicte-t-elle pas notre conduite plutôt que d'en appeler à notre bonne volonté? Pourquoi n'interdit-elle pas les sources de pollution? Ah oui, l'autodétermination et la liberté des citoyens sont plus importantes. C'est pourquoi le diesel est interdit à Stuttgart, mais qu'il n'y a pas de limitation de vitesse sur les autoroutes allemandes. Pour la politique, le cas de conscience est le suivant: «Faut-il un consensus pour éteindre un incendie?» C'est certainement pour cela que les pompiers ont une meilleure image que les politiciens et qu'ils comprennent plus vite. C'est ce que Greta voulait également nous dire. Mais plus encore aux participants du forum de Davos.

Martin Neff, chef économiste de Raiffeisen

Cas de conscience

Raiffeisen Economic Research

economic-research@raiffeisen.ch

Tél. +41 44 226 74 41

Mentions légales importantes

Ceci n'est pas une offre

Les contenus publiés dans le présent document sont mis à disposition uniquement à titre d'information. Par conséquent, ils ne constituent ni une offre au sens juridique du terme, ni une incitation ou une recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. La présente publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus d'émission au sens des articles 652a et 1156 CO. Seul le prospectus de cotation présente les conditions intégrales déterminantes et le détail des risques inhérents à ces produits. En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans la présente publication est limitée.

Cette publication n'est pas destinée à fournir au lecteur un conseil en placement ni à l'aider à prendre ses décisions de placement. Des investissements dans les placements décrits ici ne devraient avoir lieu que suite à un conseil approprié à la clientèle et/ou à l'examen minutieux des prospectus de vente contraignants. Toute décision prise sur la base de la présente publication l'est au seul risque de l'investisseur.

Exclusion de responsabilité

Raiffeisen Suisse société coopérative fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse société coopérative ne garantit pas l'actualité, l'exactitude et l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication.

Raiffeisen Suisse société coopérative décline toute responsabilité pour les pertes ou dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de cette publication ou de son contenu, ou liés à cette diffusion. Elle ne peut notamment être tenue pour responsable des pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

Cette publication n'est pas le résultat d'une analyse financière. Par conséquent, les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» de l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent pas à cette publication.